

# CHAPELLE DES PLANQUES



Une randonnée proposée par naucelle

Véritable frontière naturelle entre Tarn et Aveyron, la vallée du Viaur nous livre ses trésors.

Durée : 3h15

Longueur : 10.5km

Difficulté : moyenne

Dénivelé positif cumulé : 400m

Balisage : jaune + jaune rouge



<b>Durée :</b>	3h20	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	8.35km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	396m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	398m	<b>Région :</b>	Massif central
<b>Point haut :</b>	440m	<b>Commune :</b>	Tanus (81190)
<b>Point bas :</b>	301m		

## Description

Depuis le hameau de la Baraque St Jean sur la RN88 prendre à gauche l'ancienne RN jusqu'au pont sur le Viaur.

Parking : en bordure de route à gauche avant le restaurant désaffecté.  
3h15 - 10.5km - 2\* - dénivelé 400m - balisage : jaune et jaune-rouge

**(A)** -Ne pas franchir le Viaur. Depuis le pont, remonter l'ancienne RN sur 150m. Virer en épingle à gauche sur un chemin herbeux remontant vers le hameau de la Sicardie et le viaduc routier.

Laisser une première ferme à gauche, continuer la montée sur 300m.

Bifurquer à gauche sur 150m. Après la deuxième ferme restaurée, s'engager à gauche dans le bois. Emprunter un chemin de terre jusqu'au Roc de l'Aigle (belle vue sur la vallée).

**(1)** -Rejoindre les bords de la rivière et virer en épingle à droite.

Longer la rivière par un sentier parfois boueux puis remonter à travers bois pour retrouver un chemin caillouteux venant de Masmajou.

Tourner à gauche et redescendre vers la passerelle.

Traverser et monter à droite par un sentier escarpé vers le vieux village en ruine et la chapelle (très beau site).

**(2)** -Depuis la chapelle, redescendre vers le Viaur côté Est et retrouver le

GRP®, le suivre à gauche par un chemin de terre qui surplombe la vallée.

**(3)** -Au deuxième virage, obliquer à gauche sur un sentier qui à travers bois offre de belles vues sur l'ensemble de la vallée et rejoint les ruines du château du vieux Tanus.

**(4)** -Après les ruines quitter le GRP® et bifurquer à gauche sur un étroit sentier qui descend vers la RN88.

Traverser le Viaur. Retrouver le parking.

## Informations pratiques

### A proximité

En chemin :

Gorges du Viaur au Roc de l'Aigle

Chapelle Romane de Planques

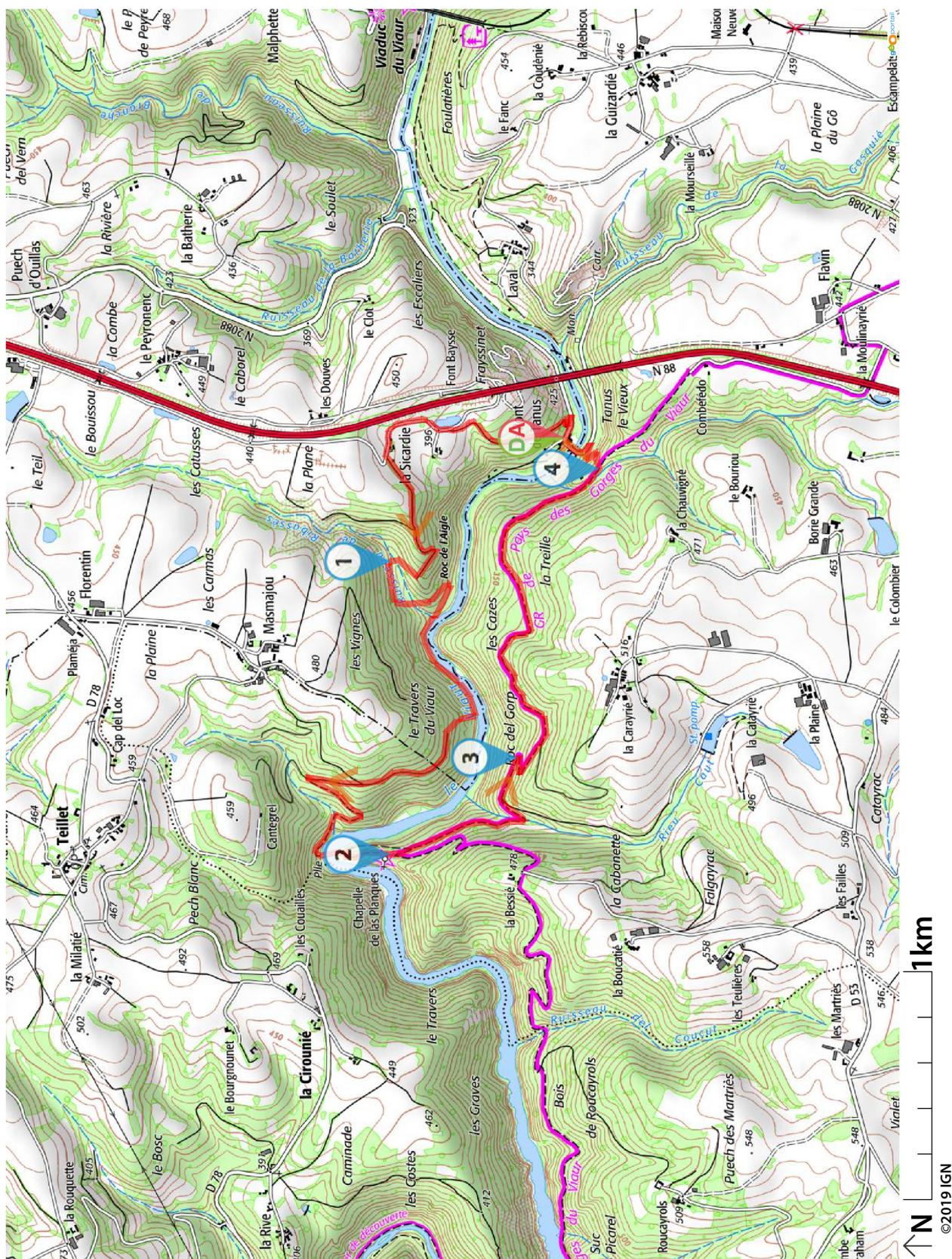
aux environs : Viaduc du Viaur

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-1578240>

## Points de passages

	D/A
	N 44.118408° / E 2.307613° - alt. 306m - km 0
	<b>1</b>
	N 44.125217° / E 2.300822° - alt. 364m - km 2
	<b>2</b>
	N 44.12524° / E 2.28475° - alt. 321m - km 5.1
	<b>3</b>
	N 44.120264° / E 2.290072° - alt. 387m - km 6.07
	<b>4</b>
	N 44.11706° / E 2.305908° - alt. 370m - km 7.96
	D/A
	N 44.118416° / E 2.307603° - alt. 306m - km 8.34

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du visorandonneur

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**